



Section Gruyère  
Club Alpin Suisse CAS  
Club Alpino Svizzero  
Schweizer Alpen-Club  
Club Alpin Svizzer



## Procès-verbal de la 101<sup>ème</sup> assemblée générale ordinaire du 24 février 2024 à 17h

Rédaction : Suzanne Nicolet, secrétaire

La 101<sup>ème</sup> assemblée générale de la section s'est déroulée à la Maison du Gruyère à Pringy sous la présidence de Pascal Monteleone, président, et en présence des membres du comité, de 200 membres de la section et de quelques invités des sections voisines. Tous les membres d'honneur de la section sont présents.

Le rapport d'activité 2023 est publié séparément et fait partie intégrante du présent procès-verbal.

### Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la 100<sup>ème</sup> assemblée générale du 23 mars 2023
2. Rapport du président
3. Rapports des commissions : Courses et Formations / Cabanes / Groupement Jeunesse / Sauvetage
4. Comptes 2023 de la section et bilan au 31.10.2023
5. Rapport des réviseurs
6. Approbation des rapports et des comptes annuels, décharge au comité
7. Elections des membres du comité, du président et des réviseurs
8. Coup de coeur
9. Proclamation des membres vétérans et jubilaires, membres d'honneur
10. Communications et divers

### 1. Approbation du procès-verbal de la 100<sup>ème</sup> assemblée générale du 23 mars 2023

Décision : Le procès-verbal de la 100<sup>ème</sup> assemblée générale du 23 mars 2023 est approuvé à l'unanimité.

### 2. Rapport du président

Le président commence son rapport en rappelant les événements qui ont jalonné l'année du centenaire. La plaquette du centenaire admirablement réalisée par Colette et son team qui permet de vivre le chemin parcouru pour construire notre section de la Gruyère ; des sorties spécifiques sur le thème de la nature et de l'environnement conduites par des professionnels passionnés ; un projet du Groupement Jeunesse de gravir les points culminants des 26 cantons ; trois journées où "Ensemble tout a été possible", journées imprégnées d'engagement, de disponibilité, d'empathie, d'émotion et de sourires ; une soirée de Gala avec plus de 350 personnes dans une belle ambiance, témoignage de l'attachement porté à notre club et à ses valeurs. Le président remercie chaleureusement toutes les personnes qui se sont investies sans compter pour la réussite de ce centenaire.

Le président rappelle aussi la fête organisée au bivouac du Dolent pour marquer le cinquantenaire de la construction de ce bivouac. Il passe encore en revue tout le travail fourni par les membres du comité dans leur domaine respectif, en particulier l'édition régulière et ponctuelle du Bouquetin, la gestion des 2'900 membres que compte notre section, la mise à disposition d'un programme de plus de 300 courses d'un ou

plusieurs jours proposées aux membres de la section et du Groupement Jeunesse, le maintien et la mise à jour d'un site Internet, ou encore l'accueil réservé à tous les visiteurs de nos cabanes.

Le président signale la mauvaise situation financière du Club Alpin Central qui présentera des comptes 2023 avec une perte de près de 1.8 mio de francs faisant suite à la débâcle financière des championnats du monde d'escalade. Enfin, il précise que les relations avec Pro Natura dans le cadre de l'exploitation des cabanes des Marindes et de Bounavaux sont bonnes.

Le rapport complet du président figure dans le rapport d'activité 2023.

### **3. Rapports des commissions : Courses et Formations / Cabanes / Groupement Jeunesse / Sauvetage**

Les rapports des préposés aux courses et formations, du préposé aux cabanes, du préposé au Groupement Jeunesse et du préposé au sauvetage figurent tous dans le rapport d'activité 2023. Les rapports sont présentés, commentés et illustrés par les préposés respectifs .

### **4. Comptes 2023 de la section et bilan au 31.10.2023**

Les comptes de l'exercice présentés par le responsable des finances bouclent avec un résultat positif de CHF 450.59. Les cotisations des membres, les contributions Loro et la location des locaux de notre PPE Bouleyres sont les principales ressources financières de la section. Le bulletin mensuel constitue le poste de frais le plus important. La fortune nette se monte à CHF 609'512.19.

Le détail du bilan et des comptes 2023 figure dans le rapport d'activité 2023.

### **5. Rapport des réviseurs**

Les réviseurs proposent d'approuver les comptes 2023 de la section et d'en donner décharge au comité.

Le rapport des réviseurs figure dans le rapport d'activité 2023.

### **6. Approbation des rapports et des comptes annuels, décharge au comité**

Décisions : Les rapports annuels de l'exercice 2023 (président, préposés aux courses et formations, préposé aux cabanes, préposé au Groupement Jeunesse et préposé au sauvetage) sont acceptés à l'unanimité.

Les comptes de l'exercice 2023 se soldant par un bénéfice de CHF 450.59 ainsi que le bilan au 31.10.2023 sont acceptés à l'unanimité.

L'assemblée générale donne décharge au comité pour sa gestion de l'exercice 2023 à l'unanimité.

### **7. Elections**

Décisions : Les membres du comité qui se représentent (Eric Buchs, Jacqueline Cotting-Currat, Steve Hunziker, Urs Jaggi, Johannes Konrad, Michel Léderrey, Michel Savoy, Michèle Widmer-Lauper) sont élus à l'unanimité pour un nouveau mandat de un an.

Pour remplacer Emilie Fragnière démissionnaire, Suzanne Nicolet est nommée à l'unanimité nouvelle membre du comité et secrétaire du comité pour un mandat de un an.

Pour remplacer Colette Dupasquier démissionnaire, Marie-Jo Vuichard est nommée à l'unanimité nouvelle membre du comité et responsable du bulletin pour un mandat de un an.

Pour remplacer Pascal Monteleone démissionnaire, Jean-Louis Reymond est nommé à l'unanimité nouveau membre du comité, vice-président et préposé à l'environnement pour un mandat de un an.

Jacqueline Cotting-Currat, actuelle vice-présidente, est nommée nouvelle présidente de la section pour un mandat de trois ans,

Le mandat des réviseurs Mélanie Gapany et Jean-François Vienny est reconduit à l'unanimité pour une période de un an.

Suite à la démission de Francis Grandjean, le président informe que Michel Léderrey reste seul préposé aux courses et formations, mais qu'il sera à partir de ce jour épaulé par un chef technique été en la personne de Roland Charrière (responsable de la commission été) et par un chef technique hiver en la personne de Laurent Python (responsable de la commission hiver).

## **8. Coup de cœur**

Colette Dupasquier, responsable du bulletin, adresse un coup de cœur à Mathilde Auer pour tout ce qu'elle a donné au club et à ses membres, en particulier dans le cadre des sorties du mardi et du jeudi.

## **9. Proclamation des membres vétérans et jubilaires, membres d'honneur**

Les distinctions sont remises aux jubilaires avec 25, 40 et 50 ans de sociétariat. Les diplômes sont remis aux membres vétérans avec 60 et 70 ans de sociétariat.

Colette Dupasquier et Eric Barras sont nommés membre d'honneur par acclamation. Ils reçoivent un diplôme confectionné par Denise Sonnet.

## **10. Communications et divers**

Le président rappelle que les adhérents à la CSS ne bénéficient pas du rabais de cotisation CAS après l'âge de 65 ans. C'est une décision unilatérale de la CSS.

La vice-présidente Jacqueline remercie le président sortant pour son travail.

Marta Aebischer, membre d'honneur, remercie tous les acteurs de la section pour leur dévouement.

La parole n'est plus demandée et l'assemblée est close à 18h45.

Grandvillard, 6 mars 2024